
Communiqué de presse

Paris, le 22 juin 2020

À la rentrée 2021, les IUT porteront près de 700 Bachelors Universitaires de Technologie

Ce 18 juin, la Commission Consultative Nationale des IUT a ratifié la proposition de cadrage du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) résultant de six mois de concertation avec les représentants des Commissions Pédagogiques Nationales et les acteurs du réseau des IUT.

À compter de septembre 2021, les étudiants ne s'inscriront plus en DUT mais en B.U.T., ce nouveau diplôme du grade de licence étant alors déployé simultanément pour les 24 spécialités dans les 111 IUT. Il s'appuiera sur un programme national lui assurant ainsi une visibilité et une lisibilité tant auprès des étudiants qu'auprès des milieux et partenaires socio-économiques.

Pleinement conçu sur l'Approche par Compétences (APC), chaque parcours de B.U.T. sera adossé à un référentiel de compétences qui viendra structurer et assurer, au travers des niveaux de développement identifiés, la progression et la professionnalisation de l'étudiant au cours des 3 années de formation. Chacune des 24 spécialités de B.U.T. proposera au maximum 5 parcours qui seront, au choix des IUT, inscrits dans l'offre de formation locale, et adaptés à hauteur d'un tiers des référentiels de formation, pour assurer une adéquation et une cohérence avec les besoins des territoires et les publics.

Dans la continuité des réformes du baccalauréat, le B.U.T. ouvert à un public diversifié, placera les étudiants, dont ceux issus des filières technologiques, au cœur des activités pédagogiques. Celles-ci leur permettront d'articuler étroitement théorie et pratique et de bénéficier de dynamiques pluridisciplinaires au travers de mises en situations professionnelles représentant plus d'un tiers des ECTS, l'alternance étant possible dès la première année.

Créé au sein de l'arrêté sur la Licence Professionnelle du 6 décembre 2019, le B.U.T. et son cadrage national incarnent les valeurs et missions des IUT : un diplôme national offrant une adaptation locale et une professionnalisation par la technologie, répondant ainsi aux enjeux de la société actuelle et de demain. La validation des éléments de cadrage du B.U.T., qui constituent son armature, clôturera la 1^{ère} phase de construction du B.U.T. La phase de rédaction des référentiels de formation des trois années du B.U.T. va maintenant s'étendre sur les prochains 18 mois dans le souci de ne pas négliger la mise en perspective du cursus au regard de l'ajustement nécessaire à l'accueil des nouveaux bacheliers de 2021.

/ Contact ADIUT /

*Laurent Gadessaud, porte-parole et vice-président
en charge des relations avec les organisations du réseau
porte-parole@iut.fr*